



Projet éducatif Association Tréon Loisirs Actualisé en janvier 2024

Tréon Loisirs est une association, organisée par la loi de 1901, dont l'objet principal est de proposer et d'organiser un service d'accueil collectif des enfants. Ainsi, les parents qui le souhaitent, résidant sur la commune de Tréon ou non, peuvent adhérer à notre association et accéder à ce service pour leurs enfants.

Notre association regroupe des parents en demande d'une solution de garde et, des personnes qui veulent s'investir et contribuer à la mise en place d'un accueil de qualité tout au long de l'année. En effet, la grande mission de l'association ne se limite pas à la surveillance des enfants mais bien, par le biais de ce projet éducatif, à l'organisation d'un véritable temps de loisirs réfléchi pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir ensemble.

En d'autres termes, l'association est constituée de membres adhérents (parents), d'un bureau directeur (un président, un trésorier et une secrétaire), d'engagés éducatifs (animateurs saisonniers) et de salariés (directeurs et animateurs permanents) tous engagés dans cette mission.

L'accueil des enfants est mis en place sur les mercredis (accueil périscolaire) en période scolaire et durant les vacances scolaires (accueil extrascolaire).

- L'accueil périscolaire est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. Il est mis en place de 7h30 à 18h30 toute l'année.
- L'accueil extrascolaire est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans toute l'année et aux jeunes de 12-15 ans, sur certaines périodes. Il est mis en place de 7h45 à 18h15. Des stages thématiques (foot, équitation...) et des séjours de vacances peuvent également être organisés en fonction des projets de l'équipe (séjour ski, séjour d'été sous tente, séjour thématique...).

Une équipe d'animation permanente, composée d'au moins deux animateurs et un directeur, accueille les enfants toute l'année. Cette équipe est renforcée en fonction des besoins et des exigences réglementaires (taux d'encadrement en ACM).

Ce temps de loisirs organisé est complémentaire au temps scolaire et au temps passé avec la famille. Il participe à l'éducation des enfants et est essentiel pour eux.



L'ensemble des acteurs de l'accueil de loisirs impliqué a donc la responsabilité importante d'offrir des situations à vivres qui soient éducatives et source d'épanouissement pour les enfants.

De manière générale, nous souhaitons que l'accueil de loisirs soit :

- **Accessible** à tous les enfants : de la commune et des autres communes, sans aucun critère social et/ou culturel, sans discrimination liée à l'origine ethnique ou à un handicap (dans la limite des possibilités humaines et matérielles).
- **Organisé** dans « les meilleures conditions possibles » :
 - Humaines : personnel qualifié, en perpétuelle formation et organisé hiérarchiquement ;
 - Matérielles : locaux adaptés, propres et sécurisés, un large panel de matériel à disposition de l'équipe et adapté aux besoins des enfants ;
- **Un lieu où les enfants** s'amuse et s'épanouissent grâce à un grand nombre d'activités variées proposées.

Notre structure d'accueil s'organise autour de notre projet éducatif. Celui-ci s'oriente vers deux axes principaux : **l'épanouissement** de l'enfant et **le respect**. Ces axes sont, à notre sens, fondamentaux.

A partir de ces deux axes, nous avons déterminés des objectifs éducatifs qui seront portés par le projet pédagogique pensé et mis en place par la direction en coopération avec l'équipe d'animation.

❖ **L'épanouissement de l'enfant**

L'enfant doit être heureux de venir à l'accueil de loisirs et s'y sentir bien. Les adultes veillent à la bonne entente du groupe et atténue les éventuels conflits. Des activités variées et adaptées à chacun sont proposées et l'enfant peut choisir à quelle activité il souhaite participer. L'enfant pourra trouver des adultes bienveillants et à l'écoute de ses besoins et de ses envies.

Objectifs éducatifs :

- diversifier les journées des enfants en proposant un panel large (activités sportives, culturelles, artistiques, ludiques, de bricolage ...) et adapté aux enfants pour qu'ils s'amuse et se sentent bien ;
- favoriser l'ouverture culturelle, la curiosité et aider les enfants à comprendre le monde ;
- développer l'autonomie en fonction de l'âge et des besoins ;



-encourager les échanges, la mise en place de projets collectifs, les apprentissages entre les enfants, l'entraide.

Objectif prioritaire :

S'adapter à chaque enfant, c'est-à-dire mettre en place une organisation temporelle, spatiale et humaine qui tient compte du développement et des besoins physiologiques de chacun. On appréciera la prise en compte des envies des enfants.

❖ **Le respect**

C'est une valeur importante pour vivre ensemble en collectivité. Dans un premier temps, ce sont les familles qui apprennent à leurs enfants ce qu'est le respect et ce qu'il faut ou ne pas faire. Puis dans un second temps, c'est à l'école et à l'accueil de loisirs de poursuivre cet apprentissage dans le contexte collectif.

Les enfants sont souvent en conflit lorsqu'ils sont en groupe. En effet, ils ne sont pas toujours habitués : à partager, à ne pas être d'accord avec les autres enfants, à prendre en compte les avis et les envies des autres enfants si ceux-ci sont contraire aux leurs... C'est un apprentissage qui peut être difficile et qui prend du temps mais celui-ci est primordial pour s'intégrer et vivre en groupe.

Objectifs éducatifs :

- favoriser l'éducation à la dimension interculturelle et intergénérationnelle ;
- encourager la tolérance, la solidarité et le respect des cultures ;
- favoriser la coopération et l'entraide entre les enfants ;
- adopter un comportement éco-responsable pour sensibiliser les enfants au respect de la planète ;
- encourager les échanges pour éviter ou bien résoudre les conflits ;
- favoriser les activités d'expression et donner aux enfants les moyens de faire part de leurs émotions/envies/problèmes rencontrés ;
- favoriser la mise en place de temps pour faire connaissance et partager ses passions avec les autres ;
- éduquer au respect des personnes présentes sur l'accueil, adultes et enfants ;
- éduquer au respect des biens matériels collectifs pour le bien-être de tous.

Objectif prioritaire :

Contribuer à la formation du citoyen, c'est-à-dire permettre à l'enfant de devenir responsable et donc de savoir ce qu'il peut ou ne peut pas faire, de lui faire comprendre et respecter les autres.